



Donnenheim Info

Bulletin d'information communale

OCTOBRE 2024

Tel. et répondeur : 09.62.51.07.08

Fax : 03.88.51.23.25

Courriel : mairie.donnenheim@orange.fr

Site : <http://www.donnenheim.fr>



Le mot du Maire :

Chères Donnenheimois, Chers Donnheimois,

Nous avons le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin qui vous donnera j'en suis sûr beaucoup d'informations intéressantes sur votre village. Un chiffre m'a interpellé ces derniers jours il concerne nos ordures ménagères. Le service en charge de la collecte a constaté une hausse de près de 11% du nombre d'erreurs de tri. Cela a occasionné en 2023 une dépense supplémentaire pour la CAH de près de 334 000 €. Le tri c'est l'affaire de tous, ce bulletin vous redonne quelques éléments au sujet du tri pour nous aider à faire mieux à l'avenir.

Je suis particulièrement fier de l'été qui vient de passer car le mois de juin a vu de nombreuses manifestations dans notre village. Elles sont relatées en pages 2 et 3. On peut être fiers de nos associations, des bénévoles qui animent ces fêtes tout au long de l'année. Grand Merci à vous tous pour ce que vous faites !

Le conseil municipal s'est remis au travail après la trêve estivale. Dans les prochaines semaines, une rénovation de l'éclairage et du plafond de notre salle des fêtes est programmée. Les réflexions continuent sur le remplacement des machines de la cuisine mais aussi sur l'aménagement du jardin. Les projets doivent être débattus et travaillés pour arriver à une version qui nous permettra de poursuivre l'organisation de belles fêtes familiales et associatives.

Plusieurs habitants m'ont interpellé au sujet de la vitesse excessive des véhicules dans la traversée de DONNENHEIM. Le phénomène semble être en augmentation. Pour la sécurité de tous les usagers, Les services de la CAH ont procédé à quelques réparations de caniveaux et d'éléments de voiries dans les rues annexes à la Principale. La signalisation routière a également été complétée dans les zones les plus dangereuses de la RD758. Les éclairages de la rue du Village seront prochainement rénovés et remplacés par des éclairages LED. Tous ces travaux améliorent la sécurité des usagers de la route, ils ne règlent pas les problèmes de survitesse. Dans les semaines à venir les services de gendarmerie procéderont à des contrôles de vitesse sur la route Principale. Ils contrôleront également le trafic rue du Canal en direction de Krautwiller, tronçon sur lequel, je le rappelle, la circulation est interdite pour les personnes n'étant pas propriétaires de terres agricoles dans ce secteur. Je ne peux donc que vous conseiller de respecter les limitations de vitesse et les interdictions de circuler sur certains secteurs de la commune.

Dans quelques semaines maintenant les décorations de Noël vont être installées avec cette année quelques nouveautés, surprise...

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous

Votre maire
Stéphane SCHISSELE



SOMMAIRE

Chapitre 1 : Temps forts page 2-3

- Fête de la musique
- Fête des écoles
- Journée des aînés
- Fête du village

Chapitre 2 : Vie de la commune page 4-5

- Remplacement du tracteur communal
- Remplacement matériel informatique et photocopieur mairie
- Aménagement du jardin communal
- Les maires en visite à l'école Rose des Vents
- Travaux ES sur le ban communal
- Prochain recensement 2025

Chapitre 3 : Vie des associations page 5-6

- ASL : La fête des Villageois
- Bibliothèque : Nouvelle responsable

Chapitre 4 : PLUI et ses prochaines étapes page 7

Chapitre 5 : La minute écolo page 7-8

Chapitre 6 : Informations page 8-9

Chapitre 7 : Etat Civil page 9

Chapitre 8 : Agenda page 10

Chapitre 9 : Grands Anniversaires page 10



1.) Temps forts

La Fête de la musique



Comme chaque année les bénévoles de l'ASL nous ont organisé une chouette fête de la musique. Cette édition a été très réussie... A l'occasion de l'EURO 2024 un écran géant a été installé pour permettre aux fans de l'équipe de France de suivre le match en direct... Musique, danse et succulentes tartes flambées ont rythmé la soirée. Merci à tous les bénévoles de l'ASL pour leur présence et implication pour cette animation annuelle très appréciée par les villageois et les habitants des villages voisins !



La Fête de l'école de la Rose des Vents



Les Jeux Olympiques ont été le thème du superbe spectacle préparé par les enfants. Ce fut une grande réussite. Elèves, instituteurs et aides maternelles peuvent être fiers de la prestation réalisée dans une bonne ambiance et devant un public très nombreux.

Merci aux membres de la communauté éducative ainsi que du périscolaire pour leur engagement dans la préparation de cet évènement.

Merci à l'association des représentants des parents d'élèves sans qui rien n'aurait été possible. L'organisation de cette édition était parfaite !

Merci enfin aux enfants et aux parents pour votre présence et votre participation.



La journée des aînés

Cette année la fête des aînés s'est déroulée le 23 juin sous un soleil radieux.

Après quelques mots d'accueil nous avons mis à l'honneur Sylvia et Gaby LAUTERBACH afin de les remercier pour l'ensemble des manifestations organisées durant 10 années avec les bénévoles de l'ASL, ainsi que leur implication régulière au sein de notre village. Ils ont été émus et enthousiastes de cet hommage.

Nous remercions chaleureusement Christiane WOLFHUGEL Conseillère Européenne d'Alsace pour sa présence.

Nous remercions vivement notre cuisinier et son commis, le 1^{er} adjoint Frédéric HERTZOG et Mélanie sa compagne, pour la qualité des mets préparés et l'excellente cuisson qui a ravi les papilles de nos aînés.

Ce fut un moment convivial, de partage et de bonne humeur. Alors à l'année prochaine pour une journée ensoleillée et un moment apprécié par nos aînés, qu'il est donc important et primordial de renouveler ! Rendez-vous est pris !



La fête du Village

Dimanche 1er septembre, le Conseil de Fabrique et les bénévoles ont accueilli les villageois de DONNENHEIM et environs autour d'un barbecue à midi et de tartes flambées / Pizzas le soir.

La joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Le traditionnel panier garni a été remporté par Madame KOESSLER Alice de Brumath.



Un immense merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour que cette fête soit réussie. A l'année prochaine...



2.) Vie de la commune

• Remplacement tracteur communal :

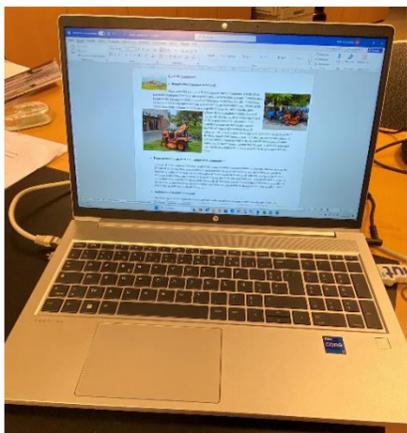
Nous avons été contraints de remplacer le tracteur communal (bleu) utilisé par notre agent pour l'entretien des espaces verts. Il a fonctionné pendant 13 années mais les pièces de rechange n'étaient plus disponibles pour ce modèle. Par ailleurs cela faisait de nombreuses années que le plateau de tonte ventral ne fonctionnait plus ! Notre agent passait beaucoup de temps à tondre avec la petite tondeuse tractée. Pour être plus



efficace dans l'opération de tonte, le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 14 mai 2024 de procéder au remplacement de ce matériel. Le nouveau tracteur de marque KUBOTA est équipé d'un moteur diesel 3 cylindres – 26 CV. Le tracteur est équipé de 4 roues motrices et d'une boîte de vitesse totalement hydrostatique. Le plateau de tonte d'une largeur de 1,37 m permet un fauchage rapide des 80 ares d'espaces verts de notre commune. Cet investissement permettra à l'avenir un gain de temps pour notre agent Alain DANSLER qui n'est pas peu fier de son nouvel outil de travail.



• Remplacement du matériel informatique et du photocopieur :



Le matériel de bureautique doit être remplacé de temps en temps pour rester toujours efficient. Lors des séances du 27 mars et du 14 mai 2024, vos conseillers municipaux ont décidé de remplacer un certain nombre de matériels équipant la mairie. C'est ainsi que le photocopieur a été remplacé par du matériel neuf ainsi que les ordinateurs du poste secrétariat et bureau de Maire. Grâce à ce nouveau matériel notre secrétaire de mairie perdra moins de temps car les logiciels fonctionneront de manière plus rapide. Il faut savoir que toutes les tâches qu'il traite au quotidien se font à l'aide de son ordinateur. Sans cet outil le fonctionnement du secrétariat de mairie n'est plus possible. Il faut donc veiller à garder des outils performants.



• Les maires en visites à l'école Rose des Vents :



Comme l'année passée c'est le 17 septembre dernier que les maires et adjoints du Regroupement Pédagogique Intercommunal Sud (RIPS) se sont retrouvés à l'école Rose des Vents pour une visite des lieux. Les 4 élus étaient accompagnés de Monsieur KARBOVNIK Responsable des Affaires Éducative du territoire de Brumath et Madame Sylvie HANNS Adjointe au Maire de Brumath et vice-présidente en charge des affaires éducatives à

la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Le groupe a été accueilli par Monsieur KINTZELMANN Directeur de l'école et Madame SCHNEIDER en charge du périscolaire. Les élus du RPI SUD apprécient tout particulièrement ce moment toujours intéressant avec de bons échanges avec les enfants et leurs professeurs. Cette année encore nous avons croisé des élèves spontanés et intéressés par ce qu'ils apprenaient, des instituteurs heureux et fiers au milieu de leurs classes.

Nous tenons à remercier tous les enseignants et les ATSEM pour cet accueil chaleureux.

L'école Rose des Vents qui accueille les élèves du cycle primaire des villages de Bilwisheim, Donnenheim, Mittelschaeffolsheim et Olwisheim est toujours bien entretenue et fonctionnelles. Pour le repas de midi les élus et enseignants se sont retrouvés au périscolaire avec les enfants pour partager le repas ensemble. Le repas fut unanimement apprécié. Les élus des 4 villages soutiennent les enseignants, le personnel et les responsables des parents d'élèves de notre école. Ils restent à l'écoute des difficultés qui pourraient se présenter dans la structure.

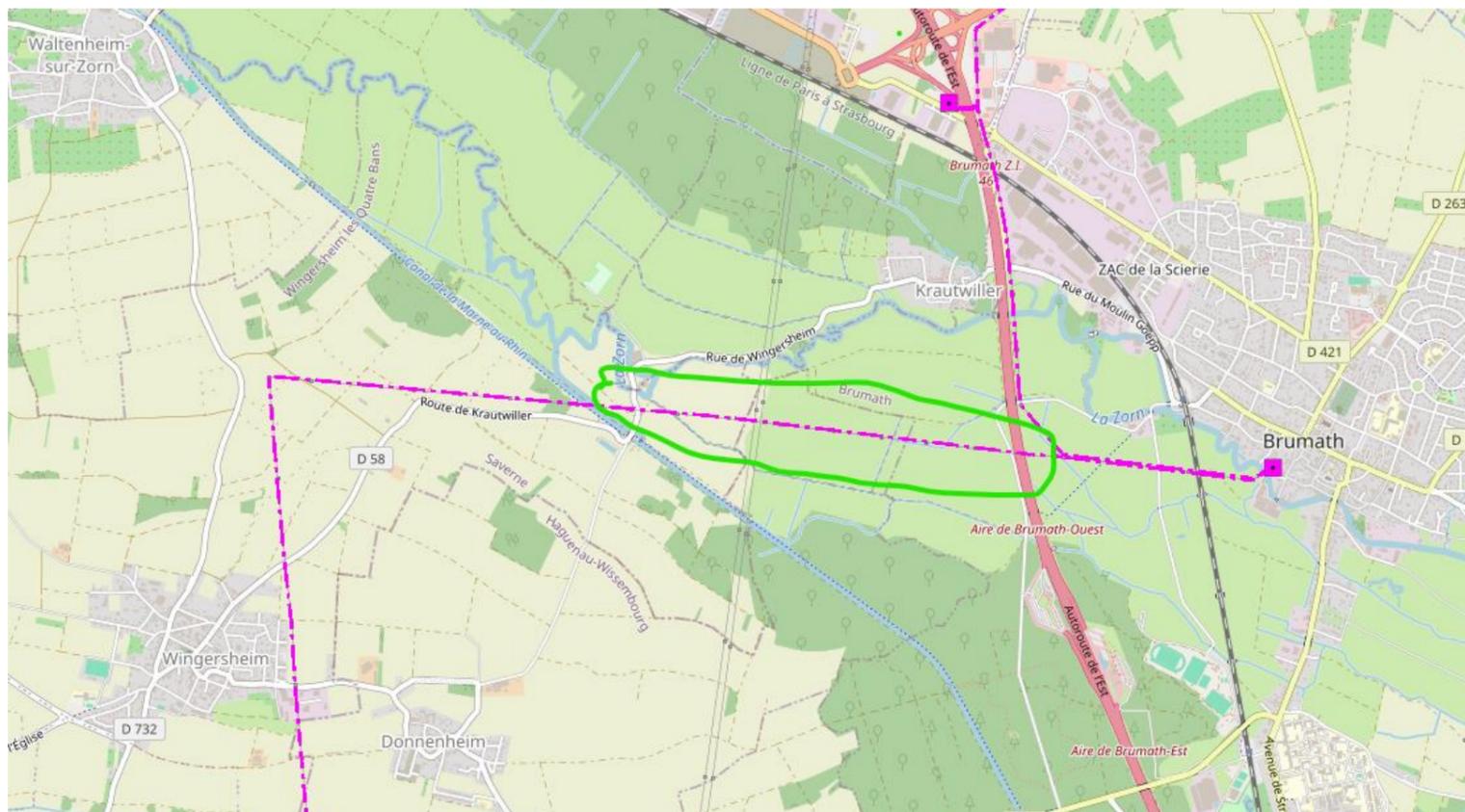


- **Réhabilitation d'un tronçon de ligne électrique de 63 000 volts entre Brumath et Reichstett**

Afin de répondre à de nouvelles normes de sécurité et de moderniser son équipement, Strasbourg Électricité Réseaux procède à la réhabilitation du dernier tronçon de la ligne électrique de 63 000 volts entre Brumath et Reichstett. La zone concernée est entre Brumath et Wingersheim les Quatre Bans.

Les travaux préparatoires sont quasi achevés, le gros œuvre est planifié au dernier trimestre 2024 pour une durée d'un an.

Quinze nouveaux pylônes vont être construits pour accueillir la ligne haute tension ; les anciens supports seront ôtés à la fin des travaux. La zone de travaux se situe sur les prés entre le canal et Krautwiller. Les impacts ne toucheront pas le village mais essentiellement les terres agricoles sur le secteur entouré en vert sur la vue ci-dessous.



- **Un recensement de la population en 2025 :**



L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement, exploite les données et diffuse les résultats. Cette opération est menée en partenariat avec les communes qui réalisent l'enquête sur le terrain. Depuis 2004, le recensement de la population se fonde sur des enquêtes annuelles, l'ensemble du territoire étant couvert au cours de cycles de cinq ans, avec des modalités différentes selon la taille des communes.

A DONNENHEIM le prochain recensement aura lieu **du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025.**

Vous pourrez procéder de plusieurs manières pour vous recenser :

- a) Par le biais d'internet : L'agent recenseur vous remet une notice internet. Sur la base de cette notice vous vous connectez sur le site www.le.recensement.et.moi.fr et répondez aux différentes questions.
- b) L'agent recenseur vous remet une feuille de logement (FL) que vous pourrez remplir de façon manuscrite quand vous le souhaitez. L'agent repasse chez vous pour reprendre le document quelques jours plus tard. En cas de difficultés il peut vous aider à remplir les documents.

Dans tous les cas votre secrétariat de mairie sera présent pour vous apporter toute l'aide nécessaire au bon déroulement des opérations.



3.) Vie des associations Bibliothèque :

Après une courte pause estivale, la bibliothèque de DONNENHEIM a le plaisir de rouvrir ses portes pour une rentrée riche en projets et animations, au grand bonheur de tous.

Nos traditionnelles soirées jeux reprendront à partir du 1er novembre. Nous aurons également le plaisir de vous accueillir pour la « Résidence auteur » durant les congés scolaires de la Toussaint. Le mois de décembre sera l'occasion de préparer l'arrivée du Père Noël à travers diverses animations. Nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/bibliotheque.donnenheim>) afin de ne manquer aucune de nos activités.

Par ailleurs, la bibliothèque procède régulièrement à l'acquisition de nouveautés, qu'il s'agisse de romans pour adultes et enfants, de documentaires ou de bandes dessinées. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achats ; nous nous efforcerons d'y répondre au mieux. De plus, si vous ne trouvez pas votre bonheur parmi nos collections, nous avons la possibilité de vous faire parvenir des documents provenant d'autres bibliothèques grâce à notre réseau « TILT ».

Nous vous invitons donc à venir nous rendre visite durant nos horaires d'ouverture, le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 15h30, ainsi que lors de nos manifestations.

Bérénice BANNWARTH nouvelle responsable de notre bibliothèque



• Fête des villageois



Le 2 juin 2024 les associations BEL et ASL ainsi que le tennis club ont offert une belle journée aux habitants de Bilwisheim et Donnenheim sur le terrain sportif situé entre les 2 villages. La météo a été clémente puisque pas une goutte n'est venue ternir la bonne ambiance conviviale de la journée, et a permis aux enfants de pratiquer la Zumba Kids, des échanges de balles sur le court de tennis et de chouettes balades à poneys.



A midi, grâce à différents Food Trucks, les visiteurs ont pu se sustenter et se régaler. Le stand de crêpes a fait le bonheur des plus gourmands...



Merci aux associations, aux bénévoles pour le temps que vous avez consacré à la préparation de cette journée. Les activités nombreuses et variées ont fait le bonheur des petits et des grands... Un grand merci !





4.) Le PLUI et les prochaines étapes :

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la CAH touche à sa fin.

Vous avez été plus de 200 à participer aux deux premières réunions publiques dédiées au PLUI et organisées à l'été 2023 à Haguenau et Brumath. A l'occasion de ces temps d'échange, vous avez pu découvrir les principaux enjeux du diagnostic et du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUI de la CAH. Vous avez également pu faire part aux Élus et techniciens présents de vos avis, questions et idées.

Sur la base de ces éléments et discussions, les Élus ont élaboré les éléments réglementaires du PLUI, notamment son règlement écrit et ses plans de zonage. Ils sont la traduction réglementaire de notre projet de territoire et orientent les contours de notre agglomération pour les 20 prochaines années : qu'est-ce que je peux construire et où ? Où seront localisés les commerces, les emplois, les logements ? Quelle sera la hauteur des constructions ? Quels outils pour la nature en ville...

Pour rappel, les documents finalisés du PLUI sont à votre disposition dans toutes les mairies ainsi qu'en ligne sur le site internet dédié : <https://plui.agglo-haguenau.fr/>

L'arrêt du PLUI en conseil communautaire est prévu le 6 janvier prochain. Cet arrêt sera suivi d'une année de procédure administrative avec pour temps fort une enquête publique qui permettra à chacun de prendre connaissance de l'ensemble du document arrêté et de faire ses observations sur les documents présentés. Selon le calendrier prévisionnel, cette enquête publique aura vraisemblablement lieu au début de l'été 2025 pour permettre une approbation définitive du document à la fin de l'année 2025.



5.) La minute Ecolo

Vous êtes perdu dans le tri de vos ordures ménagères : bac de tri, déchèterie, point de collecte, magasin... ? L'Info-tri est une signalétique qui explique comment trier ses produits usagés et ses déchets du quotidien.

Trier permet de diminuer le volume de déchets à traiter (enfouissement ou incinération). En donnant une deuxième vie à vos emballages et à vos appareils usagés (don, réemploi ou recyclage), vous économisez des ressources nécessaires à la fabrication de ces produits.

L'Info-tri, qu'est-ce que c'est ?

En un seul coup d'œil, l'[Info-tri](#) vous guide pour trier vos déchets. La signalétique est déployée depuis 2022 sur une grande quantité d'objets. En règle générale, elle se trouve directement sur les emballages ou bien sur les documents fournis au moment de l'achat (notice, garantie...).

Comment lire l'Info-tri ?

Sur une même ligne, vous trouvez :

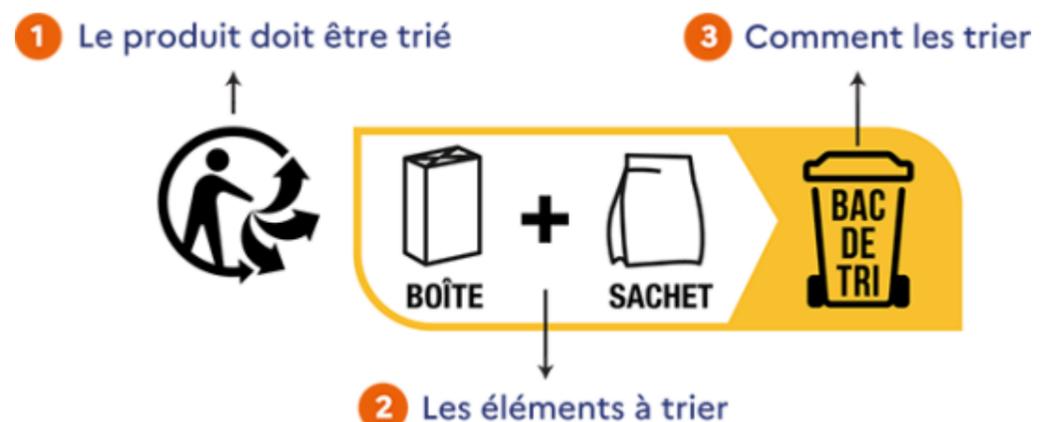
- en première position : le triman, logo qui vous permet de voir tout de suite si un produit doit être trié (don, bac de tri, déchèterie...);
- en seconde position : les éléments qui doivent être triés ;
- et enfin en troisième position : où vous devez les déposer.

Avec l'Info-tri, trier devient plus simple. En effet, cette indication claire nommée Info-tri permet à chacun de savoir où trier ses produits usagés ou déchets du quotidien (bac de tri, déchèterie, point de collecte, magasin...).

Le Triman est le logo de référence pour indiquer qu'un produit doit être trié (bac de tri, déchèterie, don, etc.).

Il est suivi de la signalétique composée de deux parties :

- Le produit ou les éléments qui le composent ;
- Les endroits où trier, comme une association, une déchèterie, un magasin ou le bac de tri.





Restons mobilisés parce que sauver des baleines ne constitue pas un crime ! Nous affichons notre soutien à Paul WATSON ! A nous de jouer !

Partager, parlez-en, soutenez le Capitaine Paul Watson qui mérite de continuer son combat pour les cétacés et pour la sauvegarde des océans !

#Free Paul WATSON

#Libérez PAUL WATSON

6.) Informations



Depuis le 1er octobre 2024, tous les appels émis par les opérateurs des pompiers, du SAMU, de la police et de la gendarmerie seront désormais identifiés par le numéro 0800 112 112.

👉 Ainsi, si après avoir appelé les secours vous recevez un appel de ce numéro, répondez ! Il ne s'agit pas d'un démarchage téléphonique.

📞 Si vous avez manqué l'appel, c'est très simple ! Il vous suffit de rappeler ce même numéro et de vous laisser guider par les instructions de la boîte vocale.

ℹ️ Mais pas de panique, les numéros d'urgence pour contacter les secours restent inchangés : 15 / 17 / 18 / 112 et 114 pour les sourds & malentendants.



Allocation journalière du proche aidant : dans certains cas vous pourrez la toucher plus longtemps

Le congé de proche aidant vous permet de cesser temporairement votre activité professionnelle ou de travailler à temps partiel pour vous occuper d'un proche handicapé ou en perte d'autonomie. Ce congé n'étant en règle générale pas rémunéré par votre employeur, vous pouvez percevoir une allocation journalière du proche aidant. Le nombre de jours pendant lesquels vous pouvez toucher cette indemnité sera prochainement rehaussé lorsque vous devez aider un nouveau proche.

Actuellement, vous pouvez percevoir l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) au maximum pendant 66 jours (fractionnables en demi-journées) au cours de l'ensemble de votre carrière professionnelle. Ce plafond s'applique quel que soit le nombre de personnes que vous aidez.

À partir du 1^{er} janvier 2025, lorsque vous aurez atteint cette limite des 66 jours vous pourrez percevoir l'AJPA **pour à nouveau 66 jours au maximum** si vous devez apporter votre aide à une nouvelle personne.

En prenant en compte tous les renouvellements possibles du droit à bénéficier de l'allocation journalière du proche aidant, à compter du 1^{er} janvier 2025 vous pourrez percevoir cette prestation au maximum pendant 264 jours durant votre carrière professionnelle.

L'allocation journalière du proche aidant est versée dans le cadre d'un congé de proche aidant, lui-même soumis à des limitations de temps. La durée maximale de ce congé est fixée par convention collective, accord collectif d'entreprise ou accord de branche étendu. En l'absence d'une telle disposition conventionnelle, sa durée maximale est de 3 mois. Le congé peut ensuite être renouvelé, mais il ne peut pas, quoi qu'il en soit, être supérieur à 1 an sur l'ensemble de votre carrière.

La personne aidée peut notamment être :

- un enfant dont vous assumez la charge ;
- un de vos ascendants (parent, grand-parent...)
- la personne avec laquelle vous vivez en couple ;
- votre sœur ou votre frère ;
- une personne en situation de handicap ou âgée avec laquelle vous vivez ou entretenez des liens étroits et stables.



Rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le montant net de l'allocation journalière du proche aidant est de :

- **64,54 € par journée ;**
- **32,27 € par demi-journée.**

À noter

Vous ne pouvez pas percevoir l'allocation journalière du proche aidant plus de 22 jours par mois. Cette limitation continuera de s'appliquer après le 1^{er} janvier 2025.



Fausse notifications de remboursement ou de fraude fiscale

Des courriels malveillants sont actuellement diffusés :

- soit pour **promettre un faux remboursement** suite à un prétendu bilan de votre situation fiscale ;
- soit, à l'inverse, pour **exiger le paiement d'arriérés d'impôts** en accusant le destinataire de **fraude fiscale avec menace d'huissier, d'intervention des forces de l'ordre, de lourdes amendes ou encore de peine de prison.**

Ces courriels peuvent être à l'entête de la direction générale des Finances publiques, du site impots.gouv.fr, du ministère des finances ou encore de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et peuvent prendre la forme d'une notification jointe au message cherchant à imiter un courrier officiel (avec notamment un faux agent public, une fausse signature ou encore un faux tampon).

Ce sont évidemment des escroqueries : l'administration fiscale n'adresse jamais de courriels vous invitant à vous rendre sur des formulaires en ligne pour obtenir un remboursement sans vous connecter à votre espace authentifié ou pour vous notifier le résultat d'un éventuel examen de situation fiscale.

Soyez toujours attentifs aux adresses des courriels reçus : l'administration fiscale n'utilise que des adresses de courriels avec le domaine @dgfip.finances.gouv.fr. Ses sites internet ont des adresses avec le domaine .gouv.fr réservé à l'État. Toute autre forme d'adresse est révélatrice d'une action malveillante.

Campagne de SMS frauduleux pour amende impayée

Des SMS circulent actuellement pour escroquer les usagers.

Ils sont du type "AMENDES.GOUV : Veuillez noter que vous avez une amende de stationnement impayée. Pour éviter toute majoration, régularisez votre situation le plus rapidement possible en utilisant le lien ci-dessous".

Soyez vigilants : la DGFIP n'adresse jamais de SMS pour défaut de paiement. De manière générale, ne cliquez pas sur les liens reçus dans des SMS vous signalant que vous devez régler une facture, une amende ou des impôts. En cas de doute, contacter le service concerné par un autre canal (via votre compte personnel, par courriel ou téléphone).



7.) Etat Civil :

Mariage : Manuela LEONHARDT et Thomas GILLIG conseiller municipal se sont dit "OUI" le 10 août en mairie de DONNENHEIM. Félicitations aux heureux mariés !!





8.) **Agenda :** NOEL DES ENFANTS : SAMEDI 14/12 à 15 h – Salle Polyvalente
VŒUX DU MAIRE : DIMANCHE 12/01/2025 à 11 h - Salle Polyvalente

9.) **Grand Anniversaire 80 ans de Marie-Rose FREUND**

Marie Rose FREUND a vu le jour en 1944 dans le village voisin de HUTTENDORF, elle y a grandi entourée de ses parents et de ses 4 sœurs. Elle est entrée à l'hôpital civil à Strasbourg à l'âge de 18 ans et y a travaillé d'abord au service infantile puis à la pharmacie. Elle y restera jusqu'à sa retraite. Elle croise la route de son mari Gérard malheureusement décédé en 2000. Marie Rose et Gérard ont connu Donnenheim car ils donnaient des coups de main à un oncle et une tante de la famille qui résidaient rue du Village. C'est dans la petite maison de cet oncle que le couple a eu l'opportunité de s'installer en 1967. Ils agrandissent la petite maison pour en faire leur lieu de vie.

Marie Rose vit heureuse dans sa maison entourée d'un grand jardin où elle cultive de très nombreuses variétés de fleurs. Elle a toujours le sourire et un mot gentil lorsqu'on la croise. Inlassablement, tous les jours, elle se rend à l'église et fleurit la tombe de son mari. Elle est encore en bonne santé ce qui lui permet de continuer à cultiver sa passion des fleurs. C'est entourée de sa famille qu'elle a fêté dignement ses 80 printemps.



Le maire S. SCHISSELE et son adjointe B. HASE ont rendu visite à l'heureuse octogénaire, l'ont félicitée et lui ont déposé un beau panier garni en lui souhaitant de la voir encore longtemps fleurir son beau jardin à Donnenheim

Toutes nos Félicitations pour leurs 75 printemps :

Madame Yvette GEBER

Madame Colette HAGER

Monsieur Jean-Pierre SCHAAL

Monsieur Raymond ADAM

Monsieur Alfred BANTZE



Suivez l'activité de notre commune sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/Commune-de-Donnenheim-369455576896690> Sur notre site <http://www.donnenheim.fr/>

En téléchargeant l'application « Ma Commune Connectée »

Comité de rédaction : Céline DELAMARE et Stéphane SCHISSELE

Mairie de Donnenheim 25, Place de l'École 67170 DONNENHEIM TEL : 03 88 51 23 25

NOUVEAUX Horaires d'ouverture : Mercredi 9h-12h / 13h-19h30, Jeudi 9h-12h / 13h30-17h30, Vendredi 8h-12h

Mail : mairie.donnenheim@orange.fr

Imprimé par la commune en 120 exemplaires, n'hésitez pas à nous demander un envoi électronique. **Inscrivez-vous pour recevoir par mail notre bulletin d'information à mairie.donnenheim@orange.fr**

Le Maire, les Adjointes et l'ensemble des Conseillers Municipaux ainsi que nos agents vous souhaitent

UNE BONNE LECTURE

